

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ MOBILITÉ ÉLECTRIQUE : les véhicules électriques et leurs perspectives de développement

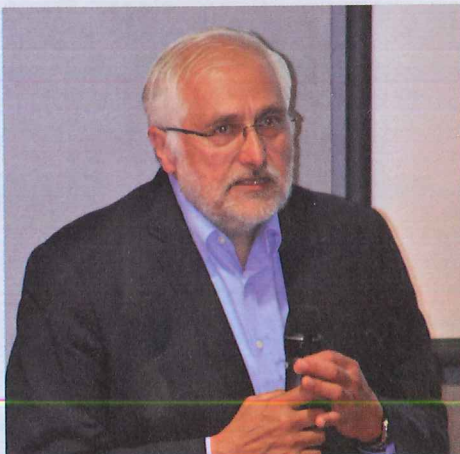


**QUELLES PERSPECTIVES
POUR LA MOBILITÉ
ÉLECTRIQUE ?**

Joseph Beretta, président d'AVERE-France, a donné une conférence portant sur "Actualité et perspectives de développement de la mobilité électrique en France et à l'international" tandis que Frédéric Poncet, conseiller régional en charge des transports au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté et vice-président de BME est intervenu sur le thème : "La Région, nouveau chef de file des mobilités régionales".

Photo de famille autour du conseil d'administration de l'association Bourgogne-Franche-Comté Mobilité Électrique.

Photos M. G.



Joseph Beretta, président d'AVERE-France, a dévoilé toute une batterie de chiffres. L'occasion d'apprendre qu'entre le 1^{er} Janvier 2010 et le 31 décembre 2016, 3 328 véhicules électriques ont été immatriculés en Bourgogne-Franche-Comté.

L'association BME (Bourgogne-Franche-Comté Mobilité Électrique) a organisé une rencontre autour du thème "Quelles perspectives pour la mobilité électrique ?" mercredi 21 juin à la Maison régionale de l'innovation à Dijon. Des essais de véhicules électriques et hybrides rechargeables ont été proposés à cette occasion par des concessionnaires partenaires de BME.

La création de l'association Bourgogne Mobilité Électrique, devenue depuis Bourgogne-Franche-Comté Électrique, remonte à huit ans maintenant. « Nous avons voulu attirer l'attention sur l'intérêt de la mobilité électrique, précise Pierre Mostacci, secrétaire général de l'entité. Aujourd'hui, nous sommes 43 membres, des institutions, comme la Région, des villes, l'ADEME aussi, des entreprises, des concessionnaires de véhicules électriques, des installateurs de bornes. Nous allons nous ouvrir de plus en plus aux particuliers. »

« La mobilité est au cœur des préoccupations actuelles et représente un enjeu environnemental et économique », ajoute Pierre Mostacci. « C'est pourquoi les citoyens, appelés au quotidien à se déplacer pour des trajets professionnels ou personnels, mais aussi les collectivités, organisatrices des transports, sont amenés à envisager des solutions de mobilité alternatives. Et c'est là que nous entrons en jeu, nous sommes là pour les aider, les fédérer, les conseiller. »

Bourgogne-Franche-Comté Mobilité Électrique est ainsi devenue un lieu d'échange d'expériences, centre de ressources sur l'utilisation des véhicules électriques, un point d'appui pour toutes les personnes souhaitant des informations. « Nous sommes en plein boom de l'électrique. Actuellement, il se vend plus de vélos à assistance électrique (VAE) que de vélos classiques. Des projets se mettent en place comme, par exemple, à Nuits-

Saint-Georges où l'office de tourisme loue des VAE pour parcourir les vignes. Et puis la voiture autonome qui va arriver sera électrique. »

« Les mentalités évoluent »

La voiture, c'est justement sur quoi Joseph Beretta a poursuivi la discussion. Le président d'AVERE-France, association nationale pour le développement de la mobilité électrique, a tenu un exposé très concret : « En septembre 2016, un baromètre publié en marge du Mondial de l'auto a prouvé que 40 % des Français sont prêts à passer à la voiture électrique. 80 % des sondés se disaient prêts à changer leurs habitudes de mobilité pour améliorer la qualité de l'air. On sent bien que les mentalités évoluent. Il reste encore des freins législatifs à débloquer mais on avance dans le bon sens ! Regardez la Bourgogne-Franche-Comté, votre région. Nous avons enregistré, en 2016, 1 200 immatriculations de véhicules électriques et de véhicules hybrides rechargeables, c'est 30 % de plus qu'en 2015. »

« Au niveau national, cette dynamique continue et s'intensifie en 2017 avec 8 876 immatriculations pour les quatre premiers mois », enchaîne Joseph Beretta. « Il y a, à la clé, les emplois de demain dans les transports. Mais, beaucoup de choses restent à faire. Nous avons à présent, en France, 15 881 points de recharges publics pour véhicules électriques. Nous devons passer à 30 000 en 2018 et 100 000 en 2020. Nous sommes aussi engagés dans un programme d'aide à l'installation d'équipements de recharges privés dans les parkings d'entreprises, dans les immeubles collectifs. »

Michel Giraud



« 80% des déplacements quotidiens se font en voiture, l'enjeu est de taille », déclare Frédéric Poncet, conseiller régional en charge des transports au Conseil régional BFC et vice-président de BME.

> Pour en savoir plus sur tous les dispositifs, site Internet de l'association Bourgogne-Franche-Comté Mobilité Électrique : www.bme.asso.fr